

Nouvelle législature 2020 – 2025

La séance d'installation du Conseil municipal du 2 juin 2020 a inauguré la législature 2020-2025 dans la salle communale, conformément aux directives de l'OFSP et du SAFCO (Service des affaires communales). Elle a été filmée pour le public et mise en ligne sur YouTube dont le lien est disponible sur le site Internet communal.

A cette occasion, 25 Conseillers municipaux, dont 8 nouveaux, ont prêté serment.

Le nouveau Conseil municipal est désormais composé de cinq partis :

Le PLR avec 8 représentants :

Mme Méлина BARRAS CAVE (nouvelle élue)
M. Florian BARRO (nouvel élu)
M. Laurent BERNHEIM
Mme Marianne CHERBULIEZ
M. Olivier DUC
Mme Barbara GREMAUD
Mme Claude-France MATTHEY
M. Alain PAUTEX

Veyrier-Ensemble avec 7 représentants :

Mme Anne BATARDON
M. Jacques CHARLES
M. Jean-Louis GÄMPERLE
M. Joël JOUSSON
M. Sinan KAPANCI
M. Serge LUISIER (nouvel élu)
M. Serge ZANICOLI

Les Socialistes-les Vert.e.s avec 5 représentants :

M. Jean-Michel BALDIN (nouvel élu)
Mme Maude BESSAT
Mme Marie-Lourdes DESARDOUIN
M. Bernard PINGET
M. Xavier TREYVAUD (nouvel élu)

Le PDC avec 3 représentants :

Mme Florianne MAYE (nouvelle élue)
M. Charles HUTZLI
M. Max MÜLLER

Les Vert'Libéraux avec 2 représentants :

Mme Marielena GAUTROT (nouvelle élue)
M. Cédric ZUFFEREY (nouvel élu)

En raison des restrictions sanitaires, il n'a pas été possible de faire une photographie regroupant les membres du Conseil municipal.

Celle-ci sera publiée dans une prochaine édition.



Le Conseil administratif a été assermenté lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 27 mai dernier à la Cathédrale Saint-Pierre. Il est composé de M. Christian Robert (PLR), Mme Aline Tagliabue (V-E) et M. Jean-Marie Martin (PDC).



L'année 2020-2021 sera menée par Mme Aline TAGLIABUE, Maire, et Mme Claude-France MATTHEY, Présidente du Conseil municipal.

VEYRIER :
11'925 habitants
au 31 décembre 2019

COMMUNIQUÉ – COVID-19 Service culture et manifestations

Nous vous informons que la Fête des Promotions scolaires du 26 juin et la Fête nationale du 1er août sont annulées.



Billets de l'Orchestre de la Suisse Romande

Cette année encore, la ville de Veyrier a le plaisir d'offrir à ses habitants deux billets par concert de la Série S de l'OSR pour la saison 2020-2021.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie jusqu'au 7 septembre 2020. Un tirage au sort aura lieu si le nombre d'inscrits pour une date dépasse le nombre de billets disponibles. Les bénéficiaires seront informés par téléphone et les billets seront à retirer à la réception de la mairie.

Ces concerts auront lieu à 20h00 au Victoria Hall aux dates ci-dessous :

- Mercredi 7 octobre 2020
- Mercredi 10 mars 2021
- Mercredi 16 décembre 2020
- Mercredi 14 avril 2021
- Jeudi 21 janvier 2021
- Jeudi 20 mai 2021
- Mercredi 10 février 2021
- Jeudi 10 juin 2021

Vous trouverez le détail des concerts sur le site internet de l'OSR (www.osr.ch) sous Saison 2020/2021, Série S.

La ville de Veyrier vous souhaite beaucoup de plaisir musical.

Discours de Madame le Maire et du Président du Conseil municipal

En raison de la crise sanitaire, la dernière séance du Conseil municipal, agendée le 12 mai 2020, n'a pas pu avoir lieu ; aucun compte-rendu de la séance n'est à proposer pour les pages officielles du Journal de Veyrier. Les discours qu'auraient prononcés Mme Marlyse Rostan (PLR), Maire, et M. Jean-Marie Martin (PDC), Président du Conseil municipal, à l'occasion de cette séance (fin de la dernière année de législature) figurent par contre ci-dessous.

Monsieur le Président du Conseil municipal,
Madame la Conseillère administrative, chère collègue,
Monsieur le Conseiller administratif, cher collègue,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les membres de l'administration communale et tout le personnel,

Après 21 ans passés, comme on dit, « en politique » soit de 1999 à 2011 au Conseil municipal, avec une présidence en 2009-2010 marquée par la venue de Madame Doris Leuthard comme invitée pour la cérémonie du 1er août (maire : Luc Malnati) puis de 2011 à aujourd'hui au Conseil administratif, je suis contente et même très impatiente, d'arriver au terme de la législature 2015-2020 et de cette année de mairie, la troisième après 2013-2014 puis 2017-2018.

Un engagement politique, contrairement à ce que pensent certains, demande beaucoup de temps, une grande disponibilité, et une grande patience car le concret n'est pas rapidement au rendez-vous ce que vous, Conseillères municipales et Conseillers municipaux, avez dû réaliser aussi ainsi qu'apprendre que les lenteurs politiques et administratives peuvent être difficiles à accepter.

Au cours de ces années j'ai eu, et exprimé, le sentiment que des projets n'avançaient que trop lentement. La faute, ces dernières années tout au moins, est certainement due entre autres aux finances de la commune qui ne sont plus aussi florissantes qu'auparavant et la prudence aura donc caractérisé le Conseil municipal, mais aussi des questionnements de plus en plus approfondis.

A l'aube de la nouvelle législature qui s'annonce et après cette terrible crise sanitaire que nous avons vécue (et vivons toujours) je suis certaine que des axes de réflexions pourraient changer et les craintes de mal gérer les affaires communales évoluer. Je suis d'un caractère optimiste et je suis persuadée que les difficultés s'aplaniront et que vous n'aurez à l'esprit que le bien primordial de notre commune.

Le moment est venu de me donner du temps pour des occupations différentes et d'autres projets, ce que j'ai pu déjà tester quelque peu pendant ces semaines de confinement pendant lesquelles une adaptation fut nécessaire dans mon travail tant communal que privé avec une organisation de vie autre.

L'idée n'est pas de prolonger ce texte mais j'aimerais adresser quelques mots à Jean-Marie Martin qui laisse aujourd'hui la présidence du Conseil municipal, dirigé tout au long de l'année avec beaucoup de maestria et avec toute la rigueur voulue, et qui entre au Conseil administratif en compagnie d'Aline Tagliabue et de Christian Robert qui composeront certainement une équipe de choc.

Pour terminer je remercie très vivement Raymond Gavillet avec qui j'ai entretenu, sur le plan politique, des relations quelque peu agitées au début de cette législature (alors qu'elles étaient franchement ami-

cales auparavant) mais qui sont devenues très vite extrêmement constructives et surtout à nouveau amicales. Il s'est investi entièrement dans ses fonctions avec beaucoup d'intelligence et une connaissance parfaite de ses dossiers. Je lui souhaite de garder son enthousiasme et un plein succès dans ses activités futures. Je citerai aussi Sophie Luthi qui a dû nous quitter en cours de législature, pour des problèmes de santé que j'espère résolu, remplacée par Aline Tagliabue.

Je remercie aussi vivement Mmes Pascale Lipawsky, secrétaire générale, et Ana Galiotto, secrétaire générale adjointe, tous les chefs de service ainsi que tout le personnel de la commune pour lesquels j'ai une grande estime en raison de leur professionnalisme, leur discrétion, leurs égards, l'aide et l'amitié qu'ils m'auront apportée tout au long de ces années.

Je terminerai en exprimant ce pincement au cœur qui m'habite suite à la crise du Covid-19 qui a demandé à chacune et chacun de s'adapter, qui a permis à une grande solidarité de voir le jour, d'admettre les restrictions mises en place, ce que la population de Veyrier a fait dans une large majorité et qui laissera des traces indélébiles, économiques et sociales dans notre société. Plus proche de nos activités communales je mentionnerai la suppression des promotions scolaires, de la fête du 1er août, et de la Vogue, manifestations où habituellement nos communiens peuvent se retrouver et échanger.

Au cours de ces dernières semaines de crise je pense que la gestion communale a été très bien menée et mise en place aussi vite que possible par l'administration ; et je vous remercie une fois encore d'avoir su accepter certaines contraintes, tant dans votre vie politique que privée.

Enfin un grand merci à nos APM pour tout le travail supplémentaire occasionné (fait avec sourire et professionnalisme) et à notre compagnie de pompiers volontaires de Veyrier qui a répondu largement présent à mes nombreuses sollicitations de patrouilles et qui a assuré des gardes « feu » à la caserne des Vernets.

Vive Veyrier, vive Genève, vive la Suisse !

Marlyse Rostan

Madame le Maire,
Madame et Monsieur les Conseillers administratifs,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration communale,
Cher public,

Comment aurais-je pu imaginer que mon intervention du 11 juin 2019, lors de ma première séance comme Président du Conseil municipal, qui commençait par, je cite :

« Cette dernière année de la législature 2015-2020 commence ce soir, et elle est particulière à plus d'un titre » puisse s'avérer si actuelle aujourd'hui ?

J'ai en premier lieu une chaleureuse pensée pour toutes les familles, notamment veyrites, qui ont été affectées par le Covid-19. Cette détresse des familles endeuillées, des familles touchées socialement ou économiquement, je pense à nos aînés qui ont été de nombreuses semaines interdits de visite et à toute la population, vous, nous, qui a continué à vivre dans un environnement devenu très vite anxiogène. Des situations douloureuses en plus d'être inédites. J'ai également une immense reconnaissance envers toutes les personnes qui ont apporté leur aide et contribution à ces familles, et je crois pouvoir affirmer que nos autorités communales ont rapidement mis en place une organisation de solidarité emmenée par l'administration communale qui a bien fonctionné. L'ensemble des membres du Conseil municipal s'associe certainement à moi pour leur adresser nos sincères remerciements. Merci à Mesdames et Monsieur les Conseillers administratifs de leur transmettre ce message.

L'agenda politique a aussi été très perturbé puisque sur 9 séances prévues seules 7 ont pu avoir lieu, celles d'avril et mai ayant été annulées. Comme exemple, et sans vouloir être exhaustif, les comptes audités 2019 seront transmis à l'État sans validation par notre Conseil municipal et l'acceptation du PDCom (Plan Directeur Communal) sera repoussée dans la législature 2020-2025. Mais bien d'autres délibérations ont été votées, que je ne pourrais toutes citer. Néanmoins, j'aimerais lister quelques-uns de ces sujets : la parcelle 5209 (à côté du terrain de football du village) nous a régulièrement occupés. La refonte de notre politique de stationnement sur le domaine public communal apparaît certainement sur le podium des sujets traités le plus souvent, plusieurs motions en lien avec l'urgence climatique, la mise en place de zones 20 km/h, la finition des travaux de Grand-Salève II et bien évidemment tout ce qui a touché à la santé financière de notre commune, que ce soit le budget ou les dépenses d'investissement.

Je profite de remercier les membres du bureau 2019-2020 pour leur implication à mes côtés, notre administration communale pour leur soutien à la préparation (dossiers) et l'organisation sans faille des séances de commissions et du Conseil municipal, ainsi que Pascale Lipawsky, notre secrétaire générale, qui m'a très professionnellement assisté dans la conduite de ces séances.

J'avais insisté le 11 juin dernier sur deux points : assurer une efficacité des débats et le faire dans le respect mutuel. J'estime que nous avons, dans la grande majorité des cas, atteint ces objectifs, et, chères et chers collègues, je vous en remercie grandement.

Une nouvelle législature s'accompagne toujours d'élections préalables et de renouvellement des élus. J'aimerais adresser un rapide mot à ceux qui ne seront plus avec nous dès le 2 juin prochain.

Thierry Schaffhauser et Jean-Jacques Imberti siègent dans ce Conseil municipal depuis le 4 juin 2007. Treize ans au service de la commune.

Cher Thierry, toi, un des rares élus de Pinchat sur ces treize dernières années, je suis persuadé que tu resteras très attentif au développement des défis financiers que notre commune va devoir affronter. Et que tes collègues présents dans cette future législature pourront bénéficier de tes conseils avertis, notamment en période de fixation de budget !

Cher Jean-Jacques, tu me permettras de te tutoyer, dès ton entrée en 2007, tu prends la présidence de la commission des constructions et tu es membre de celle de l'aménagement. Deux commissions que tu auras animées pendant treize ans de ton regard d'homme de la terre. Et comme tu l'as dernièrement dit, suite à ton retrait, Veyrier n'aura plus

d'agriculteur comme élu...

Serge Patek, Conseiller municipal depuis 2008.

Cher Serge, pendant ces douze ans, tu auras entre autres assumé une présidence du Conseil municipal (2012-2013). Tu as certainement remarqué lors de cette dernière année que, lorsque des situations d'interprétations réglementaires faisaient surface, mon regard se tournait vers toi. Merci d'avoir apporté tes lumières juridiques pendant ces années et de m'avoir très respectueusement et amicalement remobilisé lorsque je m'égarais, dans le traitement d'une délibération par exemple !

Silvio Bartolini entré au Conseil municipal en mars 2010.

Cher Silvio, tes compétences professionnelles ont été d'une grande utilité dans les commissions que tu as présidées ou animées en tant que commissaire. J'aurai tant aimé t'entendre en mai de cette année conclure la commission ad hoc du PDCom. Les

restrictions sanitaires en ont décidé autrement. J'espère que tu seras présent dans le public le jour où ce Conseil municipal le validera !

André Vouilloz, élu le 1er juin 2015.

Cher André, assis dans l'angle le plus éloigné du perchoir du bureau du Conseil municipal, tu as à l'inverse été très proche de tes dossiers de commissions et de plus en plus vocal au long de ces 5 ans. Beaucoup d'entre nous savons que c'est avec regret que tu as dû renoncer à te représenter, mais l'avenir peut réserver des surprises !

Florian Odin, entré en février 2018, en remplacement de Murielle Grolimund.

Cher Florian, notre Conseil municipal perd son plus jeune membre. Il le perd suite au tirage au sort effectué par la Chancellerie du Canton de Genève car, au contraire des 5 autres sortants, tu t'étais à nouveau présenté pour obtenir un siège pour cette prochaine

législature et tu as obtenu l'exact même nombre de suffrages qu'une de tes colistières. Là également l'avenir peut réserver des surprises.

Cette année de présidence aurait dû se conclure par une verrée à laquelle vous auriez toutes et tous été conviés. Je m'engage à la mettre en place cet automne en présence de vous tous, spécialement les sortants. Je suis persuadé que vous aurez certainement quelques mots à nous dire, n'est-ce pas ?

Courage pour cette période à venir, le déconfinement se passera « aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire » et je fais confiance à nos autorités fédérales et cantonales pour que ce retour à une potentielle nouvelle normalité se passe pour le mieux pour vous, vos familles, vos proches et notre population veyrière.

À très vite... pour cette nouvelle législature 2020-2025 !

Jean-Marie Martin

Deux Conseillers administratifs sortants



Marlyse Rostan

Entrée au Conseil municipal en juin 1999, Mme Marlyse ROSTAN a été membre du bureau du Conseil municipal avant d'être nommée présidente de celui-ci pour l'année 2008-2009. Elle a également été vice-présidente de la commission Ecole-Culture-Sports et membre des commissions scolaire, agricole et sociale.

Elle a été élue en juin 2011 au Conseil administratif et y a siégé neuf ans à la tête du dicastère des Affaires sociales, Loisirs, Culture, Sports, Ecoles, Petite enfance, Information, Voirie, Espaces verts et Cimetière pour la législature 2011-2015. Durant celle de 2015-2020, à la tête du dicastère Finances, Promotion économique, Police municipale, Pompiers, Protection civile, Militaire, Parkings, Naturalisations, Règlement et Information.

Elle a été maire en 2013-2014, 2017-2018 et 2019-2020.

Au cours de ces années, avec ses collègues, elle a participé à la réalisation de nouvelles infrastructures, à la réorganisation de la police municipale, à la signature d'une convention APM avec la commune de Troinex, au lancement du projet des Grands Esserts, à celui du concept 2030 des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires, à la régularisation et à l'uniformisation du stationnement sur le territoire communal et cette liste n'est pas exhaustive.



Raymond Gavillet

M. Raymond GAVILLET a été élu au Conseil municipal en juin 2003. Il a été président de la commission École-Culture-Sports, de celle des Finances et Administration et de la sous-commission de révision du statut du personnel. En 2005-2006, il a été vice-président du bureau du Conseil municipal avant d'être élu président pour la période 2006-2007 et pour celle de 2014-2015.

En 2015, il devient Conseiller administratif en charge du dicastère Activités sociales, Loisirs, Culture et sports, Écoles et petite enfance, Aménagement du territoire, Environnement et gestion des déchets, Administration et personnel. Il a représenté la ville de Veyrier au Comité de la Mansarde, au Fonds de décoration, à la Fondation Les Rasses, à la Fondation de la crèche de la Cigogne, à l'Association Pitchoun, à l'AFJ-GSO, au Centre de Loisirs (CLV) et au Groupement local de coopération transfrontalière pour le téléphérique du Salève (GLCT).

Il a été maire en 2015-2016 et 2018-2019

Durant ces cinq dernières années, il s'est impliqué dans la refonte du Plan directeur communal, mais également dans la mise en place du Service social et dans la création d'un Service Culture et Manifestations, la réorganisation de l'administration communale, plus particulièrement de la petite enfance avec la mise en œuvre de l'accueil continu et la reprise de la gestion des restaurants scolaires. A travers différents projets, il a favorisé les échanges aussi bien intergénérationnels que transfrontaliers et a organisé des assises participatives citoyennes autour de l'urbanisme et de la mobilité. Il a lancé une bourse aux bénévoles qui devrait voir le jour prochainement.

La ville de Veyrier témoigne de sa sincère reconnaissance envers eux pour leur engagement durant ces années et leur adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.



Marché de Noël 11-12-13 décembre 2020 Veyrier

La commune de Veyrier, pour sa 2ème édition du marché de Noël, ouvre les inscriptions aux artisans, designers, créateurs de la commune et du canton qui souhaitent proposer leurs produits durant 3 jours, aux abords de la salle communale.

Inscrivez-vous
Inscriptions sur dossier jusqu'au
30 juillet 2020 (nombre de places limité).
Formulaire d'inscription en ligne sur
www.veyrier.ch ou à la mairie.

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes.

Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.

Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER

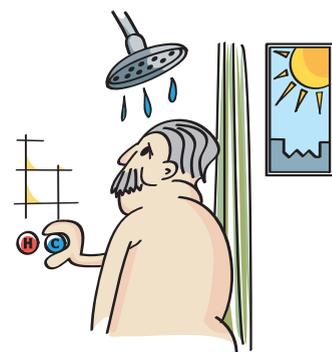


- Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR



- Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux
- La nuit: bien ventiler
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids



3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER



- Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif
- Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel



SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires. **Il faut agir immédiatement!** Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Dossier d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2011
Diffusion: OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande : 311.301.f
OFSP GP 8.12 10'000 d, 5'000 f, 2'000 i 30EXT12..



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Office fédéral de la santé publique OFSP

TRAVAUX SIG dans votre quartier

OÙ ?

Chemin des Marais, des Tournettes à la Place de l'Église

QUAND ?

En 2020, la planification sera finalisée selon l'évolution de la situation sanitaire actuelle

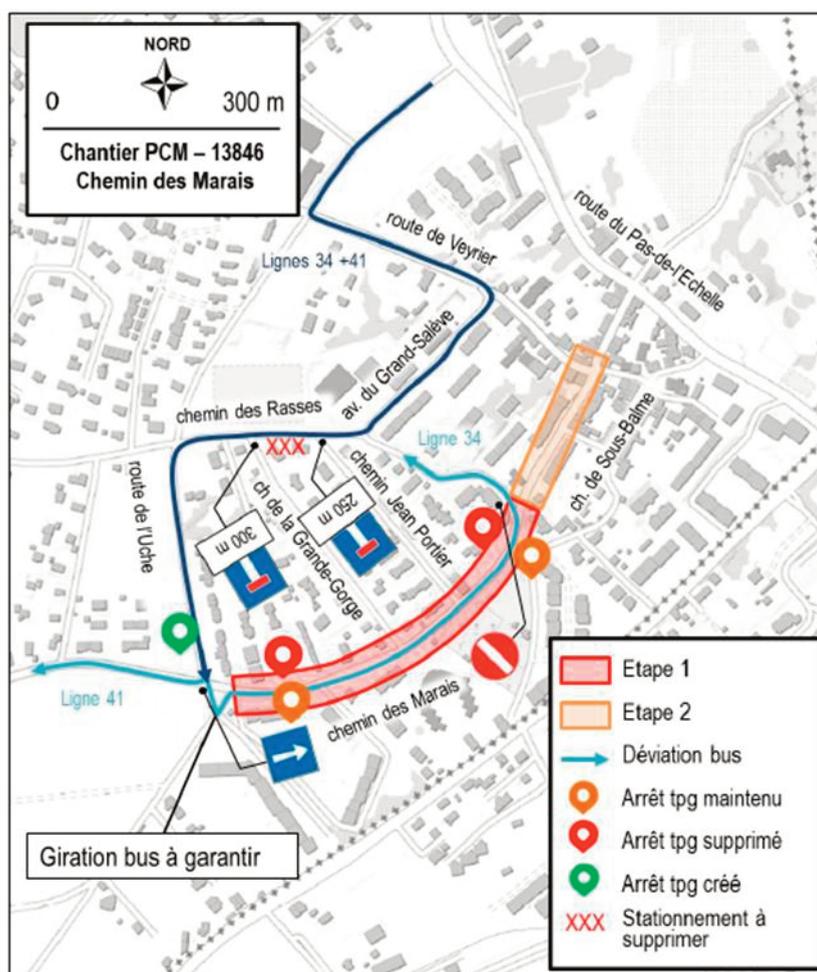
POURQUOI ?

Pour l'amélioration et le renouvellement des réseaux de distribution d'électricité, gaz naturel et d'eau potable.

MOBILITE ?

Les accès sont maintenus en permanence pendant le chantier. Une signalisation est mise en place selon les directives de l'OCT (Office Cantonal des Transports).

PERTURBATIONS



Zone de travaux

RENSEIGNEMENTS

SIG et l'entreprise Piasio en charge du chantier sont à votre disposition pour toutes questions éventuelles.



Tél. 0844 800 808

Serviceclients@sig-ge.ch

www.sig-ge.ch/infos-chantiers



REJOIGNEZ LA FAMILLE GRENAT !

Devenez famille d'accueil en accueillant un jeune talent du hockey sur glace afin de lui permettre de jouer à Genève tout en profitant d'un cadre familial.

Contactez-nous sur :
info@agfh.ch - +41 22 338 13 57



Qui sommes-nous :

Nous sommes le centre cantonal de la relève pour le Genève-Servette Hockey Club. Notre mission consiste à identifier et développer les jeunes talents genevois du hockey sur glace en leur mettant à disposition les meilleures conditions d'encadrement. Véritable école de vie, notre académie vise l'excellence dans la formation sportive comme dans le développement personnel des joueurs.

Nous recherchons :

- Un encadrement familial
- Deux repas quotidien (matin et soir)
- Un logement dans la région genevoise à proximité des TPG
- Une chambre individuelle

Nous offrons :

- Une indemnité mensuelle de 800.- CHF
- Deux abonnements GSHC Tribune Sud

www.agfh.ch - info@agfh.ch

Chaleur en voiture: danger!



Laisser un animal dans un véhicule en pleine chaleur peut s'avérer mortel!

Il suffit d'une température extérieure de 15°C pour que la chaleur dépasse rapidement les 50°C à l'intérieur d'une voiture. **Entrouvrir les fenêtres ne suffit pas à rafraîchir suffisamment un véhicule.** En quelques minutes, un chien laissé dans ces conditions peut souffrir d'un **coup de chaleur mortel.**

Chaleur en voiture: danger!

A partir d'une température extérieure de 15°C déjà, laisser votre chien enfermé dans une voiture peut s'avérer mortel: sous l'effet des rayons du soleil, la température dans l'habitacle peut vite dépasser 50°C.

Laisser les vitres entrouvertes ne suffit pas à rafraîchir suffisamment le véhicule. En quelques minutes, un chien qui attend dans ces conditions peut être victime d'un coup de chaleur mortel. Le soleil tourne (et avec lui, l'ombre), et une voiture garée à l'ombre se retrouve rapidement sous un soleil de plomb.

Les chiens n'aiment pas la chaleur
Durant les grosses chaleurs estivales, ne laissez pas votre chien dans votre voiture en stationnement. Lors de vos déplacements, placez si possible votre chien à l'abri du soleil direct. Des vitres teintées (il existe des films teintés à poser soi-même) ou des pare-soleils fixés par des ventouses permettent de filtrer les rayons. **Attention:** même avec la climatisation en marche, il se peut que la chaleur à l'arrière du véhicule soit trop élevée pour votre compagnon à quatre pattes.



Urgence chien ou chat? Animal en danger de mort? Ayez les bons réflexes!
Commandez gratuitement les brochures «Premiers secours pour chiens et chats» sur www.susyutzing.ch

Activités de l'administration durant la pandémie

Durant la pandémie COVID-19, des solutions ont rapidement dû être trouvées afin que l'administration communale puisse continuer à fonctionner et à assurer le meilleur service possible à la population veyriote.

Dans ce cadre, une organisation a été mise en place grâce à l'engagement des services communaux, afin de pouvoir assurer les prestations de base (ramassage des déchets, service social, sécurité publique, accueil téléphonique à la mairie, etc.), même si certaines ont dû être temporairement réduites.

Mairie

Le télétravail a été rapidement mis en place pour tout le personnel administratif, assurant ainsi la continuité des activités et la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs.

La réception de la mairie a été fermée jusqu'au 18 mai 2020 avec, néanmoins, une réception téléphonique assurée durant les heures habituelles d'ouverture du guichet, soit de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

En cas d'urgence, les communiers ont été reçus sur rendez-vous. Du 18 au 25 mai, la réception a été réouverte le mercredi matin avant un retour aux horaires habituels.

Affaires sociales, de la jeunesse et de la petite enfance

Plan de solidarité

Un plan de solidarité a été mis en place par ce service dès le 16 mars 2020 incluant l'identification et la prise de contact, par des collaborateurs de la commune et avec le soutien des Travailleurs sociaux hors murs (TSHM), avec les personnes de plus de 65 ans (1'800 personnes environ) afin de connaître leurs

besoins. Cela a permis d'obtenir une liste des personnes les plus vulnérables et de pouvoir les soutenir durant cette pandémie.

Ensuite, une recherche de bénévoles a été lancée pour soutenir les personnes à risque. Un duo composé d'une personne bénévole et d'un bénéficiaire a été mis en lien pour tout le temps de la crise. Cela a permis un contact de proximité et de confiance qui a pu se poursuivre dans le temps.

Les services proposés étaient :

- les courses ;
- les déplacements chez le médecin ;
- la promenade de chien.

Durant cette période, les Scouts de Veyrier ont assuré le 80% des courses pour les aînés. Comme ils étaient en surcharge, des bénévoles de la commune leur ont prêté main forte.

Service social

Le service social a également assuré les appels aux aînés et pris contact avec les personnes démunies de la commune déjà suivies par le service pour faire un point sur leur situation. Le service a également distribué des bons CARITAS échangeables à l'épicerie solidaire. La permanence téléphonique a été maintenue, mais les consultations ont été suspendues. Une collaboration de proximité a été faite avec le Fil d'Argent.

Restaurant scolaire

La préparation des repas pour les enfants reçus dans le cadre du service d'accueil minimum a été assurée par le cuisinier de la crèche de la Cigogne.

Petite enfance

Les EVE de Grand-Salève et de Pinchat ont été fermés jusqu'au 11 mai 2020. Aucun service d'accueil minimum n'a été nécessaire.

Néanmoins, dès le début de la pandémie, attention et vigilance ont été portées aux besoins et aux rôles que les parents pouvaient attendre des institutions de la petite enfance. Ainsi, un site Internet a été mis à disposition des parents confinés avec de nouvelles activités quotidiennes pour le mouvement, la créativité, la cuisine, les bricolages et quelques activités pour l'extérieur.

Collaborations avec les Travailleurs sociaux hors-murs (TSHM)

Grâce aux TSHM, le plan de solidarité communal a pu être mis en place rapidement car ils ont pris en charge près de 600 appels téléphoniques aux aînés, ce qui a permis une grande réactivité.

Police municipale

Dès le début de la pandémie, une organisation a été mise en place afin d'assurer les réquisitions citoyennes courantes, les prestations de base, mais également de faire appliquer les mesures

prises par la Confédération (distances sociales, groupes de plus de 5 personnes, etc.) et les prescriptions reçues du canton, suite au déclenchement par le Conseil d'Etat de l'art. 7 de la LAPM (APM subordonnés au canton).

- Les horaires étaient en continu de 09h00-17h00 et/ou 08h00-18h00 selon les besoins fixés par la police cantonale (art. 7 LAPM).
- Les samedis étaient couverts par les APM et les dimanches par les contrôleurs du stationnement (à vélo) sous la même égide que les pompiers.

Par ailleurs, le service a procédé, au début de la crise et par la suite, à diverses fermetures de chemins, parcs ou autres zones sensibles afin d'en limiter au maximum l'accès.

Routes et espaces verts

Le service a continué de fonctionner en alternance, pour ne pas risquer de contamination, et a effectué les tâches prioritaires (déchetteries, poubelles, arrosage, tontes, panneaux d'information, etc.). Par ailleurs, en cas d'urgence, le personnel était toujours disponible sur simple appel.

Bâtiments publics et écoles

Les bâtiments publics ont été fermés et toutes les réservations annulées jusqu'à nouvel avis. Dans les écoles, les concierges ont continué leur activité afin de répondre aux demandes éventuelles des écoliers et enseignants présents. Ils étaient disponibles par ailleurs pour aider dans le cadre du plan de solidarité communal ou pour toute urgence ou demande particulière.

Les pompiers et la protection civile se sont mobilisés

Les sapeurs-pompiers de la commune ont été mobilisés au niveau cantonal pour assurer, par un tournus de 10 compagnies de volontaires, la sécurité incendie des locaux mis à disposition des sans-abris à la caserne des Vernets durant des périodes de 24h. Dans le même temps, ce sont les Compagnies de Perly, Bardonnex, Troinex ou Veyrier qui intervenaient sur le territoire communal en cas de nécessité. L'ORPC Salève est également intervenu à la caserne des Vernets, notamment pour le transport, la livraison et mise en place de lits pour les sans-abris.

Nous tenons à remercier ici toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la commune, les pompiers volontaires, la protection civile, les TSHM, les scouts de Veyrier ainsi que les bénévoles et communiers qui ont tous montré, par leurs actions et leurs initiatives individuelles ou de groupe, une solidarité sans faille envers les personnes âgées, celles à risques et les plus démunies. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle mobilisation citoyenne.



DÉCHETS MÉNAGERS

Gardez vos bonnes habitudes de tri



Les sacs poubelles se déposent dans les conteneurs, pas à côté.



Les déchets se déposent dans les bennes prévues à cet effet, pas à côté.



Les masques, gants et mouchoirs se jettent à la poubelle à la maison, pas dans la rue.

Adoptez les gestes civiques



Gardez la distance dans les points de collecte.



Lavez-vous soigneusement les mains en rentrant chez vous.



Pensez à ceux qui collectent nos déchets: remercions-les chaleureusement.

Des questions sur les déchets ? Info-service **022 546 76 00**